



OBJECTIF  
DE LA  
FICHE

## Proposer un schéma de déploiement en incluant une progressivité dans sa mise en œuvre

*La mise en œuvre de l'ENT et l'activation des services doivent se faire de façon différenciée en fonction des choix de chaque école et de l'équipe enseignante. Pour cela il faut mettre en place une déclinaison du projet global et que les services soient « activables » individuellement et par profil.*

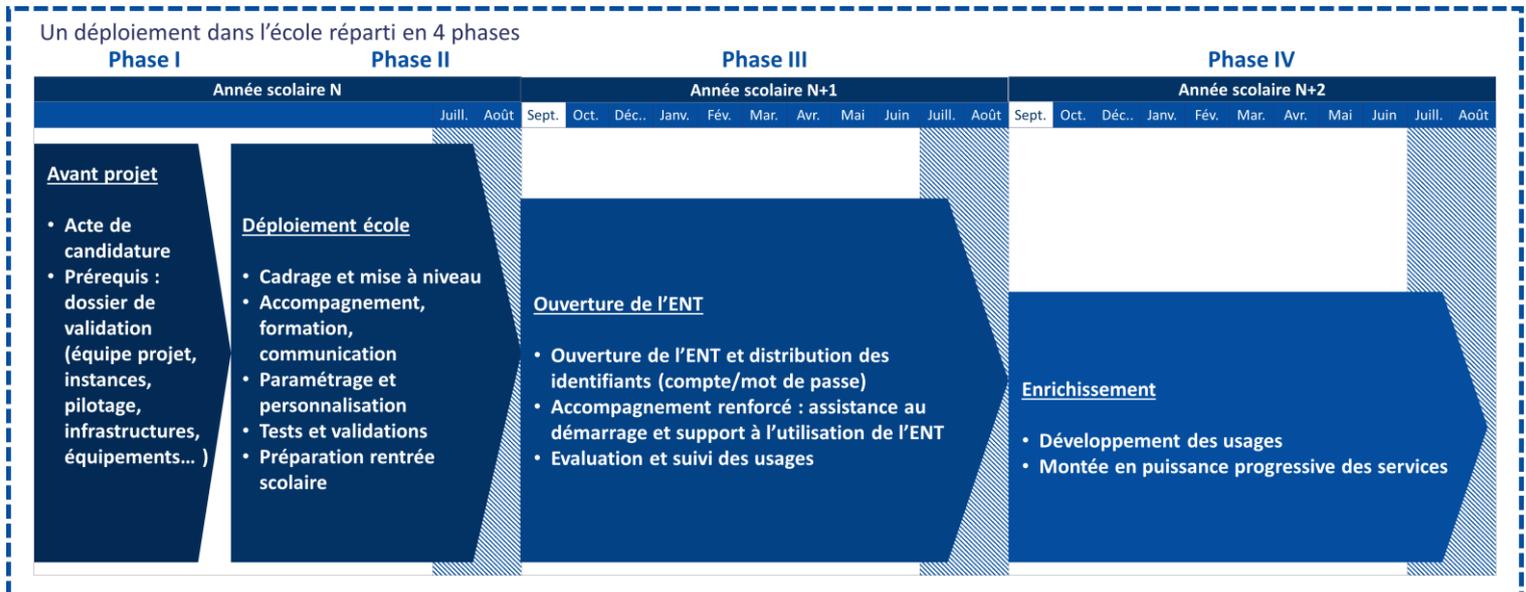
Le déploiement de l'ENT sur le territoire dépend de chaque situation locale mais doit dans tous les cas tenir compte des points de vigilance suivants :

- le déploiement sur le territoire se fait en **plusieurs vagues calées** sur les années scolaires, et déterminées en cohérence avec la durée du marché de la solution ENT, sachant que le déploiement en plusieurs vagues permet de **lisser la charge d'accompagnement et de formation**, la charge de **pilotage** ainsi que les **budgets** ;
- le nombre d'écoles à inclure dans chaque vague est propre à chaque projet et aux moyens disponibles ;
- la première vague de déploiement est l'occasion de **valider l'organisation du projet**, les étapes de déploiement de l'ENT et le dispositif d'accompagnement ; elle permet d'industrialiser le processus global pour les vagues suivantes ;
- le déploiement en une fois n'est pas « interdit », il faut cependant en mesurer toutes les contraintes notamment en termes de formation et de réponses techniques de la collectivité. Une montée en puissance maîtrisée et progressive est donc préconisée.

Par ailleurs, dans le cas d'une mise en œuvre en plusieurs vagues, un choix judicieux des écoles doit être fait pour l'ordre du déploiement, et doit notamment prendre en compte :

- la demande des écoles, l'implication des équipes pédagogiques ;
- l'existant en termes de mise en œuvre et d'usage du numérique au sein de l'école ;
- l'état des lieux technique (infrastructure, réseau, équipements) ;
- l'état des lieux fonctionnel (usages précédents, habitudes des équipes).

Au sein d'un projet ENT commun à plusieurs écoles, le déploiement de l'ENT se fait selon plusieurs phases et implique la mise en place d'une organisation spécifique dans chacune des écoles.



En **phase d'avant-projet** (phase I), une école ou un groupement d'écoles peut être-candidate au déploiement de l'ENT, ou sollicitée pour l'être, et en reçoit la confirmation pour l'année scolaire suivante. L'école, en lien avec la collectivité, la circonscription et les services de l'Éducation nationale, analyse les éventuels besoins en **travaux** et **budget** puis organise son groupe de pilotage projet.

En **phase de déploiement** (phase II), le directeur d'école et son équipe œuvrent pour définir et partager une vision commune de l'ENT. Il implique un plus grand nombre d'acteurs au sein de l'école pour mener à bien l'ensemble des **chantiers préparatoires à la mise en service de l'ENT**, notamment le paramétrage de l'ENT et la formation des utilisateurs. Une phase de tests et validation est nécessaire lors de l'installation de la solution ENT pour vérifier les données locales (comptes utilisateurs et groupes, services et fonctionnalités activés). L'ensemble se fait en cohérence avec les impératifs de préparation de la rentrée scolaire.

En règle générale, cette phase se découpe en deux étapes : un premier déploiement sur un périmètre limité à quelques écoles afin notamment de mettre en place des formations, d'étudier les impacts techniques, définir les caractéristiques des différents comptes utilisateurs et remonter les impressions des usagers. L'étape suivante consiste à généraliser le déploiement sur l'ensemble du périmètre déterminé en début de projet.

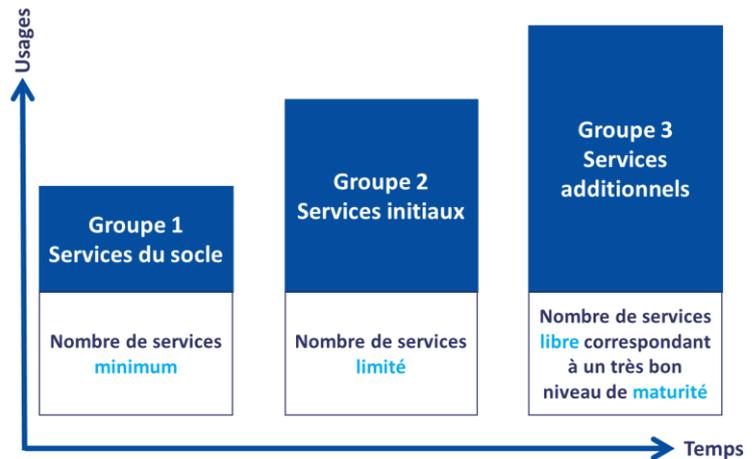
En **phase d'ouverture de l'ENT** (phase III), la solution ENT est accessible aux utilisateurs, ce qui nécessite la distribution des comptes et mots de passe aux publics ciblés afin qu'ils puissent se connecter. Un **accompagnement renforcé** est mis en place pour répondre aux questions de l'école sur la prise en main de l'outil et ses usages. Il est nécessaire dès cette phase de mettre en place des modalités d'évaluation et de suivi des usages de l'ENT.

En **phase d'enrichissement** (phase IV), tout est mis en œuvre pour assurer une généralisation de l'ENT dès la rentrée suivante. À partir des observations menées sur les usages et de la réalisation

d'un bilan du fonctionnement de l'ENT, l'école définit la montée en puissance des services utilisés et sa politique de mise en place de nouveaux services.

Au cours des phases III et IV, les services de l'ENT sont mis en place de façon progressive afin notamment de s'adapter aux différents contextes et aux situations locales. Ces services peuvent être regroupés en trois sous-ensembles :

- **Groupe 1 : les services du socle.** Ce sont les services obligatoires pour que l'ENT fonctionne, ils s'apparentent à des services quasi-techniques car touchant principalement aux fonctionnalités de connexion et d'authentification.
- **Groupe 2 : Les services initiaux.** Ils correspondent à l'ensemble des services initiaux qui doivent être disponibles dans l'ENT premier degré. Leur nombre est volontairement limité pour assurer une prise en main rapide mais ils sont indispensables pour répondre aux usages principaux attendus.
- **Groupe 3 : Les services additionnels.** Cette catégorie regroupe l'ensemble des services utiles pour un ENT premier degré. Ils sont « additionnels » pour répondre au besoin d'adaptabilité au fil du temps de la solution, des utilisateurs et des usages. Par « additionnel » on entend activable à la demande au niveau d'un projet, d'une école ou d'un utilisateur.



Il est nécessaire de mesurer l'impact du déploiement de l'ENT sur les usages des différents utilisateurs afin d'évaluer si la solution convient aux particularités du territoire déployé et répond aux besoins et attentes de chacun. Cela permet ou de faire évoluer la solution ENT avec son éditeur ou bien de changer de solution à la fin du marché.

**Les facteurs clés de succès de l'organisation du projet ENT**

- ✓ S'assurer d'un accompagnement correctement dimensionné lors de la mise en œuvre de l'ENT.
- ✓ S'appuyer sur les premières écoles pour mettre en avant les usages et générer ainsi des attentes pour les écoles suivantes.
- ✓ Individualiser l'ouverture des services dans l'école, voire dans la classe, au niveau de l'enseignant.
- ✓ Inscrire le projet ENT dans le projet d'école et s'assurer de la mobilisation de l'équipe ENT locale.
- ✓ Identifier des utilisateurs clés (personnes ressources) qui seront les points d'entrée pour le projet et relais auprès des enseignants (formation, support).

**Les questions clés à se poser**

- ✓ Les contraintes calendaires des collectivités, de l'Etat, des marchés, sont-elles prises en compte dans le planning de déploiement ?
- ✓ Y a-t-il des actions envisagées pour gérer l'attente des écoles afin d'éviter leur démobilitation ?
- ✓ Quelle solution de secours est envisagée dans le cas d'une dérive de planning qui empêcherait de terminer le déploiement avant la fin du marché ?
- ✓ Une école ou une municipalité pourra-t-elle rejoindre facilement le projet après son lancement ?
- ✓ Quelles fonctionnalités met-on en œuvre dans l'ENT ?
- ✓ Quelles modalités de distribution des comptes aux utilisateurs ?

**À retenir**

Le déploiement doit être structuré en phases et relayé au sein de l'école par la mise en place d'une organisation spécifique sous l'impulsion du directeur et de son équipe qui pilote la progressivité du déploiement des services de l'ENT.

Le déploiement progressif de l'ENT sur le territoire s'inscrit en cohérence avec une politique d'accompagnement soutenue et différenciée nécessaire pour la conduite du changement.